

COMMUNE DE LABRUYERE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU LUNDI 11 JUILLET 2016, 20h – Salle communale

Le conseil municipal régulièrement convoqué le 7 Juillet, s'est réuni le Lundi 11 Juillet 2016, à 20h, à la salle communale sous la présidence de Mme Odile DERVIER, Maire.

	Présents	Pouvoir à	Absent		Présent	Pouvoir à	Absent
Mme Le Maire	x			Aude Merle Clément	x		
Patrice Bonnin	x			Martine Meunier	x		
Robert Vittaut	x			Aline Orlandella		Maire	
Bruno Clémence	x			Bernard Quenot	x		
Stéphanie Le Garrec	x			Angélique Tesson	x		

Nombre de Présents début de séance : 9 - POUVOIR : 1

Secrétaire de séance : Mme Aude Merle Clément

Ordre du jour :

- **Réhabilitation du bâtiment communal : complément à l'emprunt principal**
- **Redevance annuelle d'occupation du domaine public Orange 2016**

Réhabilitation du bâtiment communal : complément à l'emprunt principal

Madame le Maire explique que l'emprunt de 100 000€ contractés en février 2016, sera insuffisant pour solder les factures des entreprises ainsi que celles courantes. Mme la Trésorière préconise un complément de 60 000€ à l'emprunt initial. Le crédit mutuel est disposé à débloquer cette somme pour un taux (1,85%) et une durée de remboursement (20ans) identique au premier emprunt.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire à contracter un emprunt complémentaire de 60000 € auprès du Crédit Mutuel de SEURRE aux taux de 1.85 % pour une durée de 20 ans.

VOTANTS : 10 (10 dont 1 pouvoir) POUR : 10

Redevance annuelle d'occupation du domaine public ORANGE

Les membres du Conseil Municipal décident, après en avoir délibéré, d'appliquer aux opérateurs de télécommunication, la redevance d'occupation du domaine public (décret 2005-1676 du 27/12/2005-parution au J.O. le 01/06/1997, articles L.47 et L.48 du Code des Postes et Télécommunications).

Il en résulte que la redevance de ORANGE pour l'année 2016 s'élèvera à 317.55€

VOTANTS : 10 (10 dont 1 pouvoir) POUR : 10

Fin du conseil municipal à 20h15.